

JACQUES BUCHHOLD

vous répond



Q : J'ai pardonné de tout mon cœur à mon ami qui a trahi le secret de ce que je lui avais confié. Il a reconnu sa légèreté, mais à présent, je n'arrive plus à lui faire pleinement confiance. Lui ai-je vraiment pardonné ?

Le danger est de confondre deux réalités : le pardon et la réconciliation. Le pardon vise à régler le tort dont l'offenseur s'est rendu coupable, qui est une sorte de dette qui se loge entre l'offensé et l'offenseur. La reconnaissance des torts rend le pardon possible. La réconciliation vise à rétablir la relation que l'offense a rompue entre l'offensé et l'offenseur.

On peut ainsi comprendre que le pardon, même donné de tout son cœur, n'engendre pas toujours et immédiatement une relation d'une même nature et d'une même qualité que celles qui existaient avant l'offense. Les couples divorcés qui, au fil du temps, ont pu parvenir à connaître un vrai pardon réciproque, ne reprennent pas leur vie commune. Les enfants qui ont souffert de parents trop autoritaires ou manipulateurs et qui ont pu régler ces difficultés avec eux continueront très certainement à maintenir une certaine distance avec leurs parents pour bien vivre leur réconciliation.

Mais il faut dire en même temps que le péché pardonné donne souvent naissance à des relations de réconciliation plus profondes même qu'auparavant. Combien de couples ou d'amis n'ont pas fait cette expérience ! L'incompréhension avouée et traitée donne naissance à une compréhension plus réelle. L'enfant répond souvent par un amour encore plus ardent à des parents qui lui présentent des excuses pour un comportement inapproprié. Et que dire de la relation qui lie le croyant au Père céleste qui lui pardonne ?

Une réconciliation authentique passera par la réparation de la faute, dans la mesure du possible. L'argent volé sera restitué, le bien détruit réparé, l'honneur bafoué rétabli. Les actes sont appelés à accompagner la repentance. Le pardon de l'offensé, quant à lui, est un engagement à ne plus faire intervenir l'offense dans la relation, en la conservant comme une arme à faire ressurgir lors d'un problème futur.

Mais dans la réconciliation, c'est l'avenir qui est aussi en jeu. C'est pourquoi plus la relation de l'offenseur avec l'offensé était étroite lors de l'offense et plus sa promesse de ne plus blesser sera importante. Cette dimension d'engagement de la part de l'offenseur est essentielle : il faut reconstruire. Mais cette dimension d'engagement est aussi importante pour l'offensé : il va lui falloir croire en la promesse de son offenseur. Croire en la parole de cet ami qui s'engage à ne plus jamais trahir les secrets qu'on lui a confiés. Croire en l'engagement de ce conjoint qui promet de ne plus le tromper. Croire en ces déclarations d'intégrité de cet employé qui a volé du temps ou de l'argent à son employeur.

Tout va bien sûr dépendre du type de relation qui liait l'offenseur et l'offensé avant l'offense. Mais deux attitudes semblent essentielles : la prudence et le réalisme. La réconciliation introduit une relation à reconstruire, ce qui exige du temps. Il s'agira souvent de donner des gages d'engagement et de

confiance. Prouver que l'on a changé, montrer qu'on y croit. Le réalisme demande que l'on organise la relation retrouvée pour qu'elle puisse se reconstruire durablement.

Une épouse qui a eu des raisons d'être jalouse aura besoin d'être rassurée en sachant où se trouve son mari qui est en déplacement pour son travail et ce qu'il fait, plus précisément. Une certaine distance entre un couple et les belles-familles permettra des relations plus harmonieuses et moins intrusives qu'auparavant. Un emploi du temps mieux défini aidera à rétablir la confiance entre un employeur et un employé qui a fait preuve de laisser-aller.

Toute réconciliation naît de la confiance qui s'est instaurée à nouveau. La confiance, elle, se met en place dans la durée. Le temps et la sagesse seront vos meilleurs alliés